Nous commencerons DEMAIN LUNDI

la publication d'un nouveau feuilleton

LE CONTUMAX

PAR

RAOUL DE NAVERY

Pris dans la vie moderne parisienne, ce récit respire la fièvre et l'existence surmenée de la grande ville ; il abonde en tableaux réels, si invraisemblables que puissent paraître certains d'entre eux. Mais un récent procès ne nous a-t-il pas habitués à nous incliner devant l'évidence de ce qui nous paraissait impossible? Et, peut-être, en cherchant bien, en faisant la part de l'imagination, si riche chez l'auteur du *Contumax*, retrouverait-on dans ce livre quelques-uns des héros de l'affaire à laquelle nous faisons allusion.

Quand nos lecteurs auront lu les curieux chapitres intitulés : *La Banque des Gueux*, *Chez la Princesse de Chypre*, *Les Détraqués de Paris*, ils nous diront s'ils n'ont pas su mettre des noms sur la figure des singuliers personnages qui y évoluent.

Quoiqu'il en soit, nous prédisons, sans crainte d'être démentis, le plus grand succès à cette œuvre du grand romancier qui a nom Raoul de Navery.

GAZETTE du NORD

— Une messe de prémices sera célébrée le samedi 2 juillet, à dix heures, en l'église Saint-Martin-d'Esquermes, à LILLE, par M. l'abbé Henri Goutier, fils de M. et Mme Goutier-Vanhoucke, 4 bis, pavé Saint-Joseph, qui sera ordonné prêtre en la cathédrale d'Amiens, mercredi prochain.

M. l'abbé Goutier est le petit-fils de M. Jules Vanhoucke, percepteur en retraite, caissier de la Caisse d'Épargne de Bailleul.

On annonce la mort :

— A LILLE, de M. [illegible], ancien professeur, qui vient de terminer, à soixante-quinze ans, une existence toute de travail et dévouement.

— A LILLE, de Mme Longhaye, veuve de M. Auguste Longhaye, qui fut un des principaux négociants en lins et fils de la région et qui fit partie longtemps de la Chambre de Commerce. Mme Longhaye était la grand'mère de M. Lucien Crépy, adjoint au maire de Lille, et de M. Pierre Saint-Léger, de La Madeleine.

— Hier matin, à dix heures, en l'église Saint-[illegible], à [illegible], ont été célébrées les funérailles de M. [illegible], capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement le 21 juin.

L'assistance était considérable. On y remarquait la plupart des notabilités de la ville.

M. le docteur [illegible], conseiller d'arrondissement, portait le Christ.

Les coins du poêle étaient tenus par M. le lieutenant-colonel Constant, commandant le [illegible] régiment territorial d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, M. le capitaine des [illegible], MM. [illegible], médaillés militaires.

Le convoi était précédé du drapeau et de la [illegible] de la [illegible] section des Vétérans des armées de terre et de mer.

Le deuil était conduit par M. Régis Mahieu, élève à l'Institution Saint-Jacques, fils du défunt, accompagné de M. [illegible], doyen [illegible], compatriote et ami du capitaine [illegible], et de M. l'abbé [illegible], supérieur de Saint-Jacques.

Les honneurs ont été rendus au légionnaire par la Musique communale et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, qui ont pris place dans le cortège.

Sur le parcours du convoi et à l'église, la Musique communale, sous la direction de son chef, M. [illegible], a joué plusieurs marches funèbres.

Au cimetière, M. le lieutenant-colonel Constant a prononcé quelques paroles d'adieu.

— Les obsèques de Mme Guillain, née Cartier, femme de l'honorable député de Dunkerque, ont été célébrées vendredi, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, de PASSY-PARIS.

Le deuil était conduit par MM. Guillain, vice-président de la Chambre des députés, mari de la défunte ; Armand et Marcel Guillain, ses fils, et Maurice Baudry, son gendre.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.

— Samedi matin, à 10 heures, en l'église [illegible], à [illegible], ont eu lieu les funérailles de Mme veuve [illegible], née [illegible], décédée à l'âge de [illegible] ans et administrée des sacrements de notre Mère la Sainte Église. Il y avait grande affluence.

Le deuil était conduit par les trois fils de la défunte.

Dans l'assistance on a remarqué : M. [illegible], adjoint, et MM. [illegible], représentants le Conseil municipal. Il y avait également de nombreux ecclésiastiques, parents ou amis. Des pains ont été distribués aux pauvres de la commune.

— A [illegible], samedi à onze heures, ont eu lieu les funérailles de Mme [illegible], née [illegible], bienfaitrice des pauvres de la commune.

Une belle et nombreuse assistance avait voulu conduire à sa dernière demeure celle qui s'était dévouée et avait aidé généreusement les nécessiteux.

Le cher Frère Evariste, visiteur du district de St-Omer, et M. l'abbé Eversart, curé de Cappelbrouck, étaient desservants de MM. Abdon [illegible], fils de la défunte et M. Silvain [illegible] ; M. l'abbé Beck, curé de Bollezeele, accompagnait M. le colonel Odoul.

On remarquait parmi les notabilités : le Conseil municipal de Socx dont M. Abdon Dousselaere est membre, M. Carpentier, conseiller d'arrondissement de Bergues, M. Adolphe Lebleu, avocat, MM. les Curés des environs, M. [illegible], supérieur du collège St-Winoc et M. l'abbé [illegible], économe, etc., etc.

Les jeunes gens de l'Indépendante avaient tenu à témoigner leur affection à leur jeune président M. Dousselaere, et avaient offert une superbe croix.

Les jeunes filles de l'Orphelinat dirigées par les Sœurs de Charité étaient également présentes.

M. le chanoine [illegible], archiprêtre honoraire de l'arrondissement de Dunkerque, présidait la cérémonie et a donné l'absoute.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

— On annonce les fiançailles de Mlle Germaine Le Vaillant de Jollain, fille de M. Ferdinand Le Vaillant de Jollain, maire de Bersée, et de Madame, née Madeleine Schérer de Scherbourg, avec M. Gaston de Formanoir de la Cazerie, fils de M. de Formanoir de la Cazerie, officier supérieur de cavalerie, à [illegible]

Bruges, et de Madame, née Van Hoobrouck de Mooreghem ; le grand'père, est M. le général de Formanoir, décédé à Tournai.

Voyage des vacances 1904

Comme les années précédentes un beau voyage de vacances est organisé par M. l'abbé Lemoine, directeur d'œuvres, à Roubaix, ayant pour but : les **Pyrénées**, **l'Espagne**, les **Cévennes** et les **Gorges du Tarn**, avec **Pèlerinage à Lourdes**, **Rocamadour** et **Montmartre**. Départ le 16 août.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, au plus tôt, à M. l'abbé Lemoine, 16, rue des Fabricants, Roubaix.

Le programme détaillé est envoyé gratuitement sur demande ou simple carte de visite.

ECHOS

L'ORDINATION

L'ordination qui avait lieu en la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul et qui est la plus considérable de l'année, par le nombre des ordinands, est actuellement reportée au second dimanche de juillet qui tombe cette année le 10. Elle comprendra 35 prêtres, 8 diacres, 23 sous-diacres, 50 minorés et 64 tonsurés.

Nous recommandons les ordinands aux prières de nos lecteurs.

NOS REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT

Voici comment se sont répartis les votes des sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais sur la motion préjudicielle de M. Ponthier de Chamaillard, tendant à décider qu'il n'y a pas lieu de passer à la discussion générale du projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste :

Tous nos sénateurs ont voté *contre*, à l'exception de M. Claeys, qui s'est abstenu, et de MM. Potié et Trystram, absents par congé.

Le Sénat a rejeté par 189 voix contre 68.

Sur la motion de M. Halgan, tendant à ajourner jusqu'à la prochaine session extraordinaire le projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement :

Tous nos sénateurs ont voté *contre*, à l'exception de M. Boudenoot, qui s'est abstenu, et de MM. Potié et Trystram, absents par congé.

Le Sénat a repoussé par 194 voix contre 82.

Sur la motion de M. Riou, tendant à faire dresser avant la discussion du projet de loi sur la suppression de l'enseignement congréganiste, un état récapitulatif de toutes les dépenses que rendra nécessaires la suppression des écoles libres congréganistes :

Ont voté *contre* : MM. Bouilliez, Depreux, Dubois, Girard, Huguet, Lecomte, Ringot, Viseur.

Se sont abstenus : MM. Boudenoot, Chatteleyn et Claeys.

Étaient absents par congé : MM. Potié et Trystram.

PALMES

Nous avons donné, hier, le commencement de la promotion des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie, en voici la suite :

Officiers de l'Instruction publique. — MM. Berneuil, inspecteur de l'enseignement primaire à Avesnes ; Lepan, directeur à Lomme.

Officiers d'Académie. — Mlle Ancoutter, directrice de l'école maternelle de Denain ; Mlle Delfour, directrice à Dunkerque ; M. Devollin, professeur à l'école primaire supérieure de Denain ; M. Codvelle, directeur à Lille ; Mme Compain, prof. à Douai ; M. Crinon, directeur à Roubaix.

M. Flatin, directeur à Tourcoing ; Mlles Fichelle, prof. à l'école primaire supérieure de Lille ; Focquet, directrice à Lille.

MM. François, directeur à Sailly-sur-la-Lys ; Gauthier, inspecteur primaire à Denain ; Hecht, professeur à l'école primaire supérieure à Lille.

MM. Lebas, directeur à Caudry ; Lagat, directeur à Roubaix ; Mlle Louis, à Arleux-en-Gohelle ; Mme Plaunelle, professeur à l'école primaire supérieure à Lille.

Mlle Roudier professeur à l'école normale de Douai ; M. Ryngaert, instituteur à Armbouts-Cappelle.

MM. Thevenin, professeur à l'École primaire supérieure, de Valenciennes ; Daniel Vital, professeur à l'école Franklin à Lille.

LE CAFÉ

Au siècle passé, avant la guerre de 1870, l'impôt sur le café était réduit à 50 fr. les 100 kilos. Après la guerre, à raison des désastres financiers à réparer, on a dû tripler la valeur de cet impôt et l'élever à 156 *fr.* Ce droit, pesant lourdement sur le peuple, devait être provisoire. On a cependant attendu jusqu'en 1900 pour le réduire quelque peu et le ramener à 136 fr. avec promesse d'une nouvelle et prochaine réduction.

Actuellement, à raison de la multiplicité croissante des services gratuits de l'État, il est grandement question de le relever à nouveau.

La production du café dans le monde, d'après la dernière statistique, a été de 936 millions (près de 1 milliard de kilogrammes), récoltés presque entièrement dans le Brésil.

Voici dans quelles proportions se fait, par le monde, la consommation de ce précieux produit :

France	1 kil.	250	par tête
Angleterre	1 »	750	—
Allemagne	2 »	500	—
Danemark	2 »	750	—
Suisse	3 »		
Belgique	4 »	500	—
États-Unis	4 »	500	—
Hollande	5 »		—
Californie	10 »		—

C'est donc en France que l'on consomme le moins de café, par la bonne raison que c'est le pays où les droits sont de beaucoup les plus élevés (fr. 1,36 le kilo).

En Angleterre, ces droits, au kilo, sont de 37 centimes ; en Allemagne, de 59 centimes ; en Hollande et aux États-Unis, ils n'ont jamais existé : la Belgique, dernièrement, les a entièrement supprimés.

Cet abus, propre à la France, du recours aux impôts indirects pour équilibrer les 3 milliards 1/2 de dépenses annuelles, se rencontrent sur d'autres matières non moins utiles, au petit peuple que... le café !

LA MÉTALLURGIE

Les cours des cornières et marchands en fer et en acier se maintiennent facilement aux prix de 14 fr. 50 et 15 fr., bases en forges, dit la *Métallurgie*.

Les tôles, plutôt fermes, sont maintenant cotées 17 fr. 25 et 17 fr. 75 pour fer et acier, en 3 millimètres et plus, prix entendus en usines avec les écarts habituels pour dimensions et qualités.

La boulonnerie éprouva quelques difficultés à relever ses prix qui ne sont nullement en rapport avec ceux des matières premières. Néanmoins, une amélioration se dessine et des marchés ont été traités aux bases de 22 fr. pour rivets et 29 fr. pour les boulons.

D'intéressantes commandes viennent d'être passées à nos usines du Nord.

Les Forges de Douai obtiennent la fourniture de 4840 corps de roues pour la Compagnie de l'Est. Les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est enlèvent à la même Compagnie la livraison de 275 tonnes d'essieux.

On sait qu'une adjudication de rails et boulons pour les lignes du groupe du Sud du département du Nord a donné les résultats suivants :

2.500 tonnes de rails sont prises par les Forges du Nord et de l'Est, au prix de 164 fr. la tonne. Les boulons tirefonds et entretoises, pour 130 tonnes environ, reviennent aux Boulonnerie et Ferronnerie de Thiant.

Les établissements Cail viennent de traiter une estacade pour le Portugal, et d'obtenir la fourniture de 10 locomotives pour l'Égypte.

LES COURSES DE DOUAI

Nous publions ci-dessous le programme de la réunion qu'organise pour le dimanche 17 juillet, à 2 h. 1/2, la Société anonyme des Courses de Douai, sur l'hippodrome de la Barce-Gayant.

(Le programme est arrêté sous réserve de l'approbation ministérielle).

1re course à 2 h. 1/2. — **Prix d'ouverture.** — Handicap international. — Rendement de distance. — Au trot attelé.

500 fr. offerts par la ville de Douai dont 250 fr. et les entrées au premier, 150 fr. au deuxième, 100 fr. au troisième, pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné depuis le 1er janvier 1903 jusqu'au moment de la course 1,000 fr. en un ou plusieurs prix, les road carts reculeront de 25 mètres sur le handicap, les sulky reculeront de 50 mètres.

Entrée 10 francs. — Distance 4.000 mètres environ.

Départ au fusil.

Engagements jusqu'au mardi 28 juin, à midi, au siège de la Société des Courses, à Douai, 49, Grand'Place.

Le handicap sera publié le mardi 5 juillet.

2e course, 3 heures. — **Prix de la ville de Douai** au trot attelé, international-handicap-rendement de distance.

1.600 fr. pour chevaux entiers, hongres, juments de toute espèce et de tout pays, âgés de 4 ans et au-dessus, attelés seuls à une voiture à 2 ou 4 roues. — 1.000 fr. et les entrées au premier, 400 fr. au deuxième, 200 fr. au troisième. — Entrée : 40 fr. — Forfait : 20 fr.

Engagements jusqu'au mardi 28 juin à midi, au siège de la Société, 49, Grand'Place. Le handicap sera publié le mardi 5 juillet.

Distance maxima : 4.500 mètres.

3e course à 3 h. 1/2. — **Prix de la Barce Gayant.** — Course de haies. — Gentlemen et jockeys. A réclamer.

800 fr. offerts par la ville de Douai au premier, les 2/3 des entrées au deuxième, 1/3 au troisième. Pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas depuis le 1er janvier 1903, jusqu'au moment de la course gagné 2.000 fr. en un ou plusieurs prix. Tous les chevaux à réclamer pour 2.000 fr. Tout cheval indiqué à réclamer pour 1.500 fr. recevra 2 kilos ; pour 1.000 fr. 4 kilos ; pour 500 fr. 6 kilos ; les chevaux qualifiés de demi-sang recevront 5 kilos. Tout gagnant portera 2 kilos de surcharge. — Poids : 4 ans, 73 kilos. — 5 ans et au-dessus, 76 kilos.

Entrée : 25 fr. — Les gentlemen recevront 3 kilos. — Distance 2.800 mètres.

Engagement jusqu'au mardi 5 juillet.

4e Course. — **Prix des Dames.** — Steeple-chase militaire. — 2e série.

Un objet d'art d'une valeur de 300 fr. au premier ; un objet d'art d'une valeur de 200 francs au second ; un objet d'art d'une valeur de 100 fr. au troisième, offerts par la Société des Steeples-Chases de France, pour officiers en activité de service, montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'État ou achetés par les Commissions de remonte des corps n'ayant jamais gagné de course à obstacles autre que des Steeple-chases militaires. Poids commun : 77 kilos.

Les chevaux de pur sang anglo-arabe ayant au moins 25 0/0 de sang arabe recevront 3 kil. de décharge, les chevaux de pur sang anglo-arabe ayant moins de 50 0/0 de sang arabe, les chevaux de pur sang arabe, les chevaux de race barbe et les chevaux qualifiés de demi-sang recevront 5 kilos de décharge. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs Steeple-chases militaires de 2e série portera 2 kilos de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné à steeple-chase militaire de 2e série ou un de la 1re série. L'officier qui montera son cheval d'armes inscrit à son nom sur les contrôles depuis 6 mois au moins recevra 3 kilos de décharge.

Distance : 3000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 5 juillet.

5e Course. — **Prix des Tribunes.** — Steeple-Chase. — A réclamer. — Hacks et hunters.

1.600 fr. offerts par la ville de Douai, dont 1.000 fr. au premier, 400 fr. au 2e, et 200 fr. au 3e ; pour hacks et hunters de 4 ans et au-dessus à réclamer pour 6.000 francs, poids : 4 ans, 74 kilos ; 5 ans et au-dessus, 77 kilos ; — Les chevaux indiqués à réclamer pour 5.000 fr. recevront 2 kilos ; pour 4.000, 4 kilos ; pour 3.000 fr., 6 kilos ; pour 2.000 fr. 8 kilos. — Les chevaux n'ayant jamais gagné recevront 3 kilos. Le gagnant de 2 steeple-chases portera 2 kilos. — Le gentleman n'ayant jamais gagné recevra 3 kilos.

Entrée 50 fr. ; forfait 25 fr. — Distance 4000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 5 juillet. Les chevaux non qualifiés hacks et hunters seront admis s'ils sont indiqués à réclamer pour 2000 francs.

Conditions générales

Les engagements accompagnés des entrées devront être adressés à M. R. Wagner, à Cantin, près Douai (Adresse télégraphique : Wagner-Douai.)

Ils devront sous peine de nullité contenir toutes les indications nécessaires à la rédaction du programme, sexe, âge, robe des chevaux, poids qu'ils devront porter, couleurs des propriétaires. Les poids indiqués au programme ne seront qu'une simple indication, les propriétaires sont seuls responsables des poids portés par leurs chevaux.

Pour les courses d'obstacles, les engagements pourront également être faits au Secrétariat de la Société des Steeple-Chase de France.

Code et règlement de la Société des Steeple-Chases, de la Société de Sport de France, de la Société d'Encouragement pour le cheval français de demi-sang.

Les commissaires jugeront sans appel.

MINES DE DOUCHY

L'extraction de 1903 a été de 382.623 tonnes, supérieure de 38 008 tonnes à celle de 1902 qui avait été troublée par la grève.

Il a été fabriqué 135.749 tonnes de coke, soit 17.816 de plus qu'en 1902.

Les quatre fosses Saint-Mathieu, l'Éclaireur, La Naville et Douchy ont été maintenues en extraction ; les deux premières ont fait des travaux préparatoires importants pour préparer le champ d'exploitation de la nouvelle fosse Paul-Schneider. Les fosses Beauvois et Gantois ont été exclusivement consacrées en service de l'aérage de la fosse Désirée, qui était sans emploi et a été outillée pour l'épuisement des eaux.

A la fosse Paul Schneider, l'approfondissement du puits était au 31 décembre 1903 à 808 m. 60. Le bâtiment d'extraction et celui de la salle des machines sont entièrement terminés ainsi que le montage du chevalement de la machine d'extraction des générateurs et de l'épurateur d'eaux.

Le triage mécanique, les estacades et autres accessoires de la fosse seront mis en montage en 1904 et la fosse Paul Schneider pourra être mise en service à la fin de l'année.

La fosse St-Mathieu sera aussitôt supprimée, puis ensuite celle de l'Éclaireur et, enfin, celle de La Naville lorsqu'elle aura épuisé son étage de 505 mètres. L'extraction sera ainsi concentrée sur deux sièges.

« Cette fosse Paul Schneider, dit le rapport, à l'installation et à l'outillage de laquelle nous avons appliqué tous les progrès acquis par la science et par l'art des mines, nous permettra de continuer avantageusement jusqu'à plus de 1600 mètres de profondeur l'exploitation de notre gisement. Elle aura coûté à la Compagnie, lorsqu'elle sera achevée, environ 2.300.000 fr. »

La Compagnie a préparé un nouveau programme de travaux. Elle a étudié la construction de 40 fours à coke à récupération pour une fabrication annuelle de 60.000 tonnes de coke avec récupération de goudron et d'eaux ammoniacales qui pourront être livrées au commerce, soit à l'état concentré, soit transformées sur place en sulfate d'ammoniaque. La compagnie prévoit dans son programme le doublement de la batterie de fours à coke, mais, dès maintenant, l'usine de récupération sera installée pour le service de 80 fours.

L'assemblée générale a fixé le dividende à 55 fr. par titre. Un à-compte de 25 francs ayant été mis en distribution le 31 décembre 1903, le solde, soit 30 fr. sera payé le 30 juin 1904.

L'assemblée a réélu administrateur M. Henri Namur et nommé commissaires pour l'exercice 1904, MM. Paul Baltot, Henri Portier et Jacques Schneider.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Vve Auguste LONGHAYE

Née Virginie-Amélie VAN DE WEGHE, Vice-Présidente honoraire de la Société de charité maternelle, pieusement décédée à Lille, le 25 juin 1904, dans sa quatre-vingtième année, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Église, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le mardi 28 juin, à onze heures, en l'église de Notre-Dame de Consolation (section de Vauban), sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 6, boulevard Vauban, à dix heures trois quarts.

Un Obit solennel sera chanté au Maître-Autel de ladite église, le jeudi 7 juillet, à onze heures. (26,27,28). — 6160

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la Messe qui sera célébrée le lundi 27 juin 1904, à onze heures, en l'église Sainte-Catherine, à Lille (chapelle de Notre-Dame de Lourdes), pour le repos de l'âme de Monsieur

Louis-Jules FAUCHILLE

décédé le 30 mars 1904, à Saïgon (Cochinchine), dans sa cinquante et unième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part de la Famille — 6057

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part des Messes qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Étienne, à Lille, le mardi 28 juin 1904, pendant toute la matinée, et de l'Obit qui sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de

Madame Henri WATRELOT

Née Julie LELONG, décédée à Lille, le 18 juin 1904, à l'âge de soixante-treize ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Église, sont priées de considérer le présent avis comme en en tenant lieu. — 5998

Lettres mortuaires, avec insertion gratuite dans la *Croix du Nord* pour toute commande au-dessus de 10 fr.

Spécialité de Souvenirs mortuaires avec portrait en photogravure.

S'adresser à l'imprimerie de la *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, Lille.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 24 juin

Alger, V. Ville-de-Constantine, 1185, div. Hecquet.

Anvers, V. belge Nil, 1016, div. Duchateau.

du 25 juin

Londres, V. ang. Sir-Robert-Peel, 220, div. Debaecker.

Alger, V. Ville-de-Valenciennes, 958, div. Hecquet.

Pensacola via Anvers, V. ang. Lady-Ormstrong, 2042, div. Morel.

Sorties du 24 juin

Aviso de l'État Durandal.

Londres, V. ang. Meywood, 475, div. Morel.

du 25 juin

Hâvre, V. Amiral Obry, 2852, div. Ch.-Réunis.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre passé : .. 63 .. ; En pain n° 1 : 63 60 ; n° 2 : .. ; Cuite 1er jet : 64 .. à .. .. ; 66 .. à .. ..

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 43 .. à 43 25.

Cambrai, 25 juin.

Blés 80 kilos.					
Blé bl. n...	15.50 à 15.75		Seigle l'h.	12...	à 12...
— roux	......	......	Escour. l'h.	8...	8...
— com. l'h. 15...		15.50	Avoine n.	15...	15.25
Farines 100 kilos					
Farine 1re q. 31...	à		Son.	12..	à ....
» 2e q.	30...	......			
Huiles 100 kil.					
Colz. épur.	60...	à	Lins de pays pour peinture	50...	à .....
» épur.	65...	......			
Œill. ext.	80...	110...	Lins étr.	.....	.....
Œill. fine	......	......	Cameline	.....	.....
Graines l'hect.					
Colza	14.50 à	......	Lins	16...	17 ..
Œillette n.	22...	22.25	Cameline	9...	10 ..
Tourteaux les 100 kil.					
Colza pays	10... à 18...		Lin.	16...	à 16.50
» étrang	......	......	Cameline	.....	.....
Œillette	10...	11.50	Pavots	9.50	11...
Fourrages (les 1040 k.)					
Foin,	1re q. 60	à 65	Luzerne,	2e q. 25	à 30
»	2e q. 55	à 60	Paille-blé,	1re q. 20	à 25
Luzerne,	1re q. 30	à 36	»	2e q. 15	à 20

Bestiaux (marché du 24 juin)

Veaux amenés : 32 gras ; 0 maigres.

— (prix du kilog sur pied)...... 1.00 à 1.30

Porcs (prix du kilog sur pied)...... 0.90 à 1.00

ARRAS, 25 Juin

GRAINS (l'hect.)			FARINES (100 kil.)		
Blé bl. n.	14...	14.75	1re qual..	28.50	......
Blé v....	......	......	Son.....	11...	......
Blé r. n...	14...	14.75	**GRAINES (l'hect.)**		
Blé r. v...	......	......	Œill. n..	......	......
Seigle...	......	......	Colza n..	......	......
Escourg..	......	......	Lin n...	......	......
Orge....	......	......	Cameline	......	......
Avoine...	8...	8.50			

Beurre, le 1/2 kilos . . . 1.30 à 1.50

Œufs, le quarteron . . . 1.70 à 1.80

HUILES

Œillettes	95...
Colza ind.	......
Lin	40...

TOURTEAUX

Œillettes	10...
Colza	......
Lin	16.25

Paris, 24 Juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Les cours s'inscrivent sans changement ; La vente reste assez facile en disponible ; la raffinerie maintient ses cours.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	63 ..	à 63 50
» 1 kil.	64 50	65 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	63 50	64 ..
» 25 à 30 kil.	64 ..	64 50
» 10 kil.	64 50	65 ..
Raffinés en pains.	60 50	61 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau 31 .. à .. .. les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets en sacs	57 50	58 ..
Irrégulières	58 ..	59 ..
Petits déchets	57 50	58 50
Sucres en poudre	57 ..	58 ..
Semoules (suivant finesse)	60 50	61 50
Glaces	60 50	61 50
Cristallisés extra-acquittés	54 25	54 50
— en poudre	55 25	55 50

LE HAVRE, 25 Juin.

Saindoux, en francs par 100 kilos. — Fermes.

Wilcox, juin	85.50
— juillet	84.50
— août	84...
— septembre	85.25
— octobre	84..
— novembre	84..
— décembre	86...

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	19...
Courant	19...
Juillet	18.25
Septembre	19.50

SAVON LUMINOL pour le Linge, les Laines et le Ménage

50 °/o D'ÉCONOMIE sur tous les savons connus

Victor VAISSIER

LOCATION de COFFRES-FORTS

GARDE DE TITRES

Le CRÉDIT DU NORD, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin, fait la location des compartiments de coffres-forts, pour la garde des objets précieux, bijoux, argenterie, titres, etc. Chaque compartiment est fermé avec une combinaison dont le locataire a le secret et muni d'une clef unique conservée par lui. Les coffres en location sont placés dans un vaste hall, bien éclairé et aménagé, présentant le maximum de sécurité.

Le CRÉDIT DU NORD se charge également de conserver dans ses caisses de Lille les titres de toute nature moyennant un faible droit de garde. Il est délivré aux déposants des récépissés nominatifs et non transmissibles, donnant le détail numérique des titres déposés. Les coupons des titres en dépôt sont détachés et encaissés d'office, avec avis spécial, au crédit des déposants.

DENTIFRICES des RR. PP. BÉNÉDICTINS de SOULAC

A. Seguin, Bordeaux.

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

Expon Univelle Paris 1900

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS

Le MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBERT

Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

René CARTON, Successeur

AUX DAMES

Vous désirez un TEINT FRAIS ? la SANTÉ ? Purgez-vous avec les PILULES STANDAERT

Dépôt à Lille : Pharmacie BRUNEAU, 71, Rue Nationale.

POUR VOUS DÉSALTÉRER immédiatement et agréablement

PRENEZ UN VERRE DE VIN DE BANYULS-TRILLES A L'EAU

Dans tous les CAFÉS et les BONS ESTAMINETS

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

Recommandé par le Corps Médical tout entier

EXIGEZ L'ÉTIQUETTE sur la BOUTEILLE

Les PILULES GOBERT dites FRANÇAISES, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte, *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille.

ESTOMAC

Digestions difficiles, dyspepsie, gonflements, vertiges, crampes, vomissements, gastrite, brûlements internes, gastralgie, douleurs dans l'estomac, le dos, les reins, constipation, etc., sont soulagés de suite et toujours guéris par la STOMACHIQUE SERRETTE

Cure d'un mois : 5 fr. F. — 1 boîte, 1 fr. 25 F. — Ecrire A. SERRETTE, Besançon (Doubs). 1 fr. la boîte, 1re pharmacie.

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste

Hernies (guérison complète en quelques jours, sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, — Hydrocèle, — Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux

Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, 79, rue de l'Institut, à JUMET-Heigne, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. — Aumônier

BOURSE DE LONDRES

25 Juin 1904	Cours précéd.	ouvert.
Consolidés	90 1/8	90 1/8
Extérieure	87 1/8	87 1/8
Turc (série D)	84 5/8	84 5/8
Banque ottomane	13 3/8	13 3/8
Rio Tinto	58 9/16	58 9/16
Consolid. Goldfiel	5 3/8	5 3/8
East Rand	7 23/32	7 23/32
Rand mines	16 11/32	10 11/32
Chartered	1 5/8	1 5/8
Robinson Gold	9 5/8	9 5/8

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. Vérin.

BOURSE DE LILLE

DU 25 JUIN 1904

Cours transmis par le Comptoir de Change, C. BAUIN

24 bis, rue Esquermoise, LILLE et 11, rue Gambetta, DOUAI

OBLIGATIONS	Cours précéd.	Cours du jour
Nord 1870*	115 »	»»» »»
— Bons 1898	480 »	»»» »»
— 1903	481 »	»»» »»
Douai 1891	495 »	»»» »»
— 1895	500 »	»»» »»
Roubaix-Tourc.	50 »	»»» »»
— — 1898	485 »	»»» »»
Roubaix 1898	498 »	»»» »»
Tourcoing 1903	495 »	»»» »»
Armentières 1885	501 »	»»» »»
Valenciennes 1891	497 »	»»» »»
Mines de Béthune 1877	450 »	»»» »»
— Dourges 1894	501 »	»»» »»
— Drocourt 1894	515 »	»»» »»
— Escarpelle 1894	508 »	»»» »»
— Maries 1898	508 »	»»» »»
Ch. de fer de Cambrai	335 »	»»» »»
Gaz de Wazemmes 1-2	505 »	»»» »»
— — 3e série	511 »	»»» »»
Denain-Anzin (r. à 500)	508 »	»»» »»
BANQUES (ACTIONS)		
Crédit du Nord	516 »	»»» »»
Verley-Decroix	1570 »	»»»» »»
Devilder et Cie	1058 »	»»»» »»
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	505 »	»»» »»
Brouta et Cie	650 »	»»» »»
Saint-Sauveur-Arras	225	»»» »»
Blache Saint-Vaast	3600 »	»»»»
Denain-Anzin*	1239 »	1240 »
Hauts-Fourneaux S.	569 »	»»»
Forges Saint-Amand	650	»»» »»
Soc. Métall. Escaut	»»»	»»» »»
Chaudr. du Nord	»»» »»	»»» »»

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Demandes
Albi	1945	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Aniche	1290 »	1300 »	1310 »	1290 »
Anzin	5525 »	5549 »	5550 »	5580 »
Azincourt	681 »	681	695 »	680 »
Bully-Grenay*	4310 »	4350 »	4300 »	4300 »
Blenzy	1175 »	»»»» »»	»»»» »»	»»»» »»
Bruay	674	675 50	676 »	673 »
Campagnac	1101	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Carvin (cinquième)*	372 »	370 »	375 »	370 »
Carvin (entière)	1860 »	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
La Clarence	330 »	340 »	345 »	330 »
Courrières*	2918 »	2950 »	2955 »	2945 »
Crespin	126 »	125 25	127 »	126 »
Douchy	1089 »	1085 »	1090 »	1080 »
Dourges (centième)*	272 »	271 50	273 »	270 »
Dourges (entière)	27625 »	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Drocourt 1800	2845	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Drocourt 2500	3845	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Escarpelle	950 »	955 »	960 »	950 »
Ferfay	1050 »	1025 »	1030 »	1020 »
Ferques	465	»»»	»»»	»»»
Flines-les-Raches	598	»»»	»»» »»	»»» »»
Lens (centième)*	759 »	759 »	760 »	755 »
Liévin	3810 »	3805	3810 »	3800 »
Ligny-les-Aire*	495	490	495 »	490 »
Maries 30 %	2121 »	2125 »	2180 »	2120 »
— 70 %	2340 »	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Marly n.	95 »	»» »»	»» »»	»» »»
Meurchin (5e)	2748	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
Meurchin (entière)	13725	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»
Ostricourt	1520 »	1525	1565 »	1530 »
Thivencelles	665 »	669 »	670 »	660 »
Vicoigne (20e)*	1180 »	»»»»	»»»» »»	»»»» »»
— (entière)*	23430 »	»»»»»	»»»»» »»	»»»»» »»

Les valeurs portant un * sont cotées également à Paris

Coupons détachés. — *13 juin* : Maries (30 0/0), c. n° 5, nom. 118 fr., brut 117,790 net, port. 109,25.

Coupons annoncés. — — *30 juin* : Courrières, 35 fr. — Douchy, 30 fr.. — *1er juillet* : Albi, 23 fr. 50 ; Azincourt, 20 fr. ; Campagnac, 55 fr. ; Thivencelles, 21 fr. ; Léon Brouta et Cie, 20 francs.

Cours des Marchés à terme du 25 juin 1904

Laines Peignées

MOIS	Roubaix-Tourcoing: Cote précéd.	Cote 11 h. 1/2 Roubaix	Cote 4 h. 1/4 Tourc.	Clôture: Acheteurs	Clôture: Vendeurs	Anvers Type B: Précéd.	Anvers: Ce jour
Juin	—	—	—	—	—	—	—
Juillet	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—	5 125	5 125
Août	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—	5 10	5 10
Septembre	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—	5 075	5 10
Octobre	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—	5 075	5 10
Novembre	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—	5 075	5 075
Décembre	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—	5 075	5 075
Janvier	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—	5 075	5 075
Février	5 27 1/2	5 25	—	—	—	5 05	5 05
Mars	5 20	5 20	—	—	—	5 025	5 025
Avril	5 22 1/2	5 22 1/2	—	—	—	5 025	5 025
Mai	5 27	5 20	—	—	—	5 00	5 00
Ventes	15.000 k.					105.000 k.	
Tendance	Soutenue					Soutenue	

Laines Brutes, Cotons, Cafés, Poivres

MOIS	Le Havre Laines (Cote de 3 h 3/4): Précéd.	Laines: Ce jour	Cafés (Cote de 4 h 3): Précéd.	Cafés: Ce jour	Cotons (Cote de 4 h): Précéd.	Cotons: Ce jour	Poivres: Précéd.	Poivres: Ce jour	MOIS	Liverpool Cotons: Précéd.	Liverpool: Ce jour
Juin	158	159 50	40 25	40	70 3/8	70 5/8	62 50	62 50	Courant	5 04	5 00
Juillet	159	160	40 25	40	70 3/8	70 5/8	62 25	62 75	Juin-Juill.	5 94	5 90
Août	159 50	159 50	40 75	40 50	69 5/8	69 7/8	62 75	62 75	Juill.-Août	5 88	5 85
Septembre	160	160	41	40 75	68 3/4	68 3/4	62 75	62 75	Août-Sept.	5 74	5 68
Octobre	160 50	160 50	41 25	41	64 3/4	65	62 75	62 75	Sept.-Oct.	5 41	5 37
Novembre	161	161	41 50	41 25	62 1/2	62 3/4	62 75	62 75	Oct.-Nov.	5 26	5 22
Décembre	161	161	41 75	41 50	62 1/4	62 1/2	62 50	62 25	Nov.-Déc.	5 21	5 16
Janvier	160	160	42	41 75	62 1/4	62 1/2	63 50	62 50	Déc.-Janv.	5 18	5 13
Février	161 50	161 50	42 25	42	62 1/4	62 3/8	61 75	62 50	Fév.-Mars	5 17	5 12
Mars	161 50	161 50	42 50	42 25	62 1/4	62 3/8	—	61 75	Mars-Avr.	5 17	5 12
Avril	161 50	161 50	42 75	42 50	62 1/4	62 3/8	—	—	Avril-Mai	—	—
Mai	161 50	161 50	43	42 75	62 1/8	62 1/8	—	—	Mai-Juin	—	—
Ventes	10[illegible] l.		25.000 l. s.		3.000 b.				Ventes	3.000 b.	
Tendance	Soutenue		Calme		Soutenue				Tendance	Calme	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

ANVERS. — *Laines.* — Clôture à [illegible]

NEW-YORK. — *Cotons.* — Recettes probables, 3.900 balles.

MOIS	Précédt	1er Avis	2e Avis	3e Avis
Mai	10.45	10.40	10.45	....
Juillet	10.32	10.32	10.37	....
Août	9.58	9.52	9.57	....
Octobre	9.51	9.51	9.54	....
Tendance		sout.	sout.	

ROUBAIX-TOURCOING. — *Laines.* — Affaires traitées à la Corbeille :

Matin. — 10.000 k. à 5,27 1/2 novembre. — 5.000 k. à 5,22 1/2 avril.

Total : 10.000 k.